Extraits résumés du document d'action: Annexe 1: L'action soutiendra les partenariats et le dialogue entre les OSC au niveau mondial et favorisera un environnement favorable à l'échelle mondiale (2021-24)

L'objectif général (Impact) de cette action est de renforcer les OSC en tant qu'acteurs indépendants de la bonne gouvernance et du développement à part entière.

Objectifs spécifiques (Résultats):

- 1. Renforcer les partenariats mondiaux des organisations de la société civile
- 2. Améliorer l'environnement favorable à la société civile

<u>Les réalisations</u> à fournir par cette action contribuant aux objectifs spécifiques correspondants (résultats) sont les suivantes:

- 1.1 Contribuer à l'objectif spécifique 1) Renforcement des possibilités de participation de la société civile aux consultations sur les principales politiques et initiatives de l'UE dans le domaine du développement;
- 1.2 Contribuer à l'objectif spécifique 1) Renforcement de la capacité des plateformes et réseaux mondiaux d'organisations de la société civile;
- 2.1 Contribuer à l'objectif spécifique 2) Renforcer la capacité des partenaires de la société civile à détecter et à répondre aux situations de rétrécissement et d'ouverture de l'espace et à aborder et contribuer aux conditions structurelles préalables à un environnement favorable.

Composante 1: le Forum politique sur le développement (PFD) (réalisation 1.1). Le PFD se réunit régulièrement depuis 2014 et a évolué en tant que principal forum de dialogue de l'UE avec les OSC et les Autorités Locales sur les questions de développement. Il s'agit d'un partenariat réunissant des réseaux mondiaux et régionaux d'organisations de la société civile et d'associations d'autorités locales et d'institutions de l'UE. Afin de garantir sa pertinence continue en tant que plateforme d'échanges mutuellement bénéfiques sur les politiques et les programmes de l'UE, les réunions mondiales et régionales seront complétées par une plateforme virtuelle pour des discussions continues et modérées et des consultations en ligne. Les efforts viseront à élargir la base de membres afin de consulter systématiquement un large éventail d'organisations de la société civile et d'autorités locales représentatives. Des groupes de travail thématiques et des groupes basés sur des acteurs peuvent être constitués pour couvrir les priorités de la Commission, en fonction de l'intérêt et de la volonté des membres à s'engager.

Composante 2: Partenariats avec la société civile mondiale (réalisation 1.2). Par le biais d'accords-cadres de partenariat financier (FFPA), la Commission conclura un partenariat stratégique avec un large éventail de réseaux d'OSC qui contribuent aux priorités de la Commission européenne avec lesquels elle partage des objectifs généraux communs et souhaite établir une relation de coopération durable. L'action soutiendra en outre un nombre très limité de plateformes et/ou de réseaux spécifiques présentant un intérêt direct pour les priorités fondamentales du programme.

Appel à propositions pour les FFPA ainsi que des subventions directes à: CONCORD; WINGS; l'Organisation internationale des employeurs (OIE); la Confédération syndicales Internationale (CSI); et le Partenariat budgétaire international (IBP)

Composante 3: Système de suivi et d'engagement pour un environnement favorable (réalisation 2.1): L'action mettra en place (par le biais d'un appel à propositions) un système cohérent de suivi et d'engagement pour renforcer l'environnement favorable à la société civile dans les pays partenaires

d'INTPA et de NEAR, mis en œuvre par un partenariat mondial avec la société civile. Le(s) partenaire(s) mondial(aux) travaillera(ont) et soutiendra(ont) un réseau d'OSC régionales et nationales pour mettre en place les initiatives interconnectées suivantes:

- 1. Un volet « Surveillance et alerte précoce» (sous la direction d'organisations de la société civile et indépendants), pour générer et diffuser en temps utile des informations et des analyses opportunes et significatives, y compris des alertes précoces qui pourraient en outre éclairer les actions menées à l'échelle de l'UE et les actions d'acteurs partageant les mêmes idées, en faveur de la gouvernance démocratique, de l'espace civique et d'un environnement propice et accessible à la société civile;
- 2. un appui aux mesures de renforcement des capacités mondiales à long terme dans tous les domaines ayant trait à un environnement favorable aux membres du réseau; et
- 3. un mécanisme **de soutien flexible** (MSF) destiné à fournir un soutien opportun pour renforcer les capacités de la société civile en matière de prévention au début d'une crise affectant cet environnement, ou pour offrir un soutien rapide pour contribuer à des développements positifs.